

UNE ETUDE:

PROBLEMES SOCIO-ECONOMIQUES DANS LE "PAYS DU CACAO"
(CAMEROUN ET GABON). APPROCHE PRELIMINAIRE.

par

J.L. LANGREY-JAVAL et J.C. PAUVERT.

L'étude suivante résume quelques aspects socio-économiques d'une étude régionale interdisciplinaire portant sur le "pays du cacao" du Sud-Cameroun et du Nord-Gabon. Cette enquête n'étant pas terminée, elle ne constitue qu'une étape intermédiaire de l'élaboration et de la conceptualisation d'une partie des données recueillies par une équipe de chercheurs.

1.- Le milieu régional.

Le "pays du cacao" a une unité géographique, ethnique et économique, bien que politiquement et administrativement il soit partagé entre le Cameroun sous tutelle française et le Territoire du Gabon qui appartient à l'Afrique Equatoriale Française. Sa population toute entière est représentée par le groupe pahouin ou fang qui occupe, au Sud de la Sanaga, les régions administratives du Nyong et Sanaga, du Ntem, du Haut-Nyong et de Kribi au Cameroun, et du Woleu-Ntem au Gabon. Cette région est le siège d'un même processus de développement économique, dont le début remonte à l'occupation allemande et qui a pris son essor à la fin de la deuxième guerre mondiale. Deux périodes se sont succédées: la première, de traite intensive, marquée essentiellement par l'activité de la Südkamerungesellschaft, qui exploita les ressources en caoutchouc de la forêt méridionale du Cameroun jusqu'en 1907, et par celle de plusieurs autres compagnies concessionnaires; une seconde période, qui dure encore, est celle de la production cacaoyère, qui a également dans une certaine mesure l'aspect d'une économie de traite.

La structure du peuplement de cette région a été déterminée par plusieurs facteurs historiques dont les conséquences sont encore repérables. Tout d'abord, la pression des populations islamisées du Nord qui, se faisant sentir sur les Baboute, contraignit ceux-ci à repousser eux-mêmes le groupe fang au Sud de la Sanaga, qui marque encore sa limite Nord. Au début de cette migration, les Fang absorbèrent les Bétis, puis s'avancèrent jusqu'au Ntem, puis jusqu'à la limite actuelle de leur expansion: l'Ogoué et la côte du Gabon. A cette pression s'ajouta, à partir de 1890, celle qu'exerça l'autorité Allemande, et qui fut de nature essentiellement économique. Cette nature des premiers contacts directs avec les Européens a son importance. Les recrutements de main d'œuvre pour le transport du caoutchouc jusqu'au port de Kribi, le long de la Karavanstrasse, ou vers Moloundou et le Congo, furent nombreux et se firent sentir dans toute la région; dans un sens opposé joua l'attraction des comptoirs commerciaux. Un fait à noter est l'organisation du portage le

long de la Karavanstrasse: des relais étaient prévus, où étaient installés des groupes d'hommes assez nombreux.

Assez vite, les premières tribus ayant traversé la Sanaga s'étaient fixées au Sud de ce fleuve, dans la région où est installée actuellement la capitale YAOUNDE, à la limite de la savane et dans une région pré-forestière qui est encore leur habitat; elles servirent d'intermédiaires avec les Bassa - population de l'Ouest elle-même en contact avec les Portugais et la côte - et avec les Allemands, avec qui elles se livrèrent à la traite de l'ivoire, du caoutchouc et de l'ébène contre du sel et des marchandises manufacturées.

Les vagues d'émigration fang qui suivaient furent contraintes de rechercher plus au Sud, dans la forêt, un terrain d'accueil, et c'est la raison de l'émiettement progressif des tribus fang vers l'intérieur et le littoral du Gabon. Stabilisées dans la vallée de la Sanaga (groupes Eton, Mvele et Manguissa), où l'on compte jusqu'à 80 hab. au km², densité extrêmement forte pour l'Afrique, les tribus fang sont de moins en moins concentrées; du Nord au Sud on trouve les groupes Boulou du Ntem (densité 9, 8), Fang proprement dits et Boulou d'Ebolowa (densité 6, 2), Boulou et Fang de Kribi (densité 4, 2), Fang de la frontière du Sud et du Woleu-Ntem au Gabon (1, 8).

Dans tous ces groupes fang, on retrouve le même schéma d'organisation tribale: chacun d'eux est constitué d'un certain nombre de tribus, exogames, composées chacune de clans ayant pour origine l'ancêtre ayant dirigé la migration; de sous-clans réunissant chacun les descendants de l'un des fils de ce chef. A l'intérieur de chaque clan on distingue les familles étendues, groupes patri-locaux qui constituent la principale structure politique, économique, familiale, et la cellule active de la société fang.

Cette organisation familiale s'est conservée, plus ou moins concrétisée par la forme du peuplement selon le degré de fixation; les tribus de la zone dense du Nord du "pays du cacao" ont conservé leur unité et elles occupent chacune un territoire bien défini qui correspond à une ou plusieurs divisions administratives entières du type "groupement"; au contraire, les tribus contraintes à une migration plus longue et lointaine se sont dispersées, et c'est le cas de celles qui ont été étudiées au Woleu-Ntem par G. BALANDIER.

2.- La tribu des Onamnye et le groupement d'Evodoula.

C'est dans ce contexte régional global que se trouve inscrit le groupement échantillon sur lequel a porté une partie de l'étude régionale interdisciplinaire entreprise, des sondages étant par ailleurs effectués en différents points du "pays du cacao" afin de vérifier l'extension et les variations locales possibles des principaux faits réperés.

Le groupement étudié - unité administrative - est occupé par la tribu (mvog) des Onamnye du groupe Eton, qui peuple deux autres groupements voisins de la même subdivision, soit une densité de 40, d'OKOLA, soit au total 10.660 individus sur 265 km², ainsi qu'un groupement de la Subdivision voisine de

SAA, comptant 4074 habitants, (densité de 73). Dans ce cas particulier, il y a eu séparation en deux groupes de la tribu, lors de la fin de sa migration, au moment où elle est arrivée à proximité du pays Bassa, qui occupe la région située à l'Ouest de cette aire d'extension fang. La tribu s'étant fixée dans ce qui est maintenant la Subdivision de SAA, certains de ses membres s'avancèrent vers le pays bassa pour faire le troc de l'ivoire et de l'ébène contre le sel et les objets de traite. Par la suite ces éléments d'avant garde se fixèrent dans cette zone frontière (Subdivision actuelle d'OKOLA) et y firent souche, donnant naissance aux clans qui s'y trouvent encore. C'était là le début de la période de transition entre une économie de subsistance et une économie de marché, des échanges commençant à s'établir non seulement avec les Bassa, et avec la fraction de la tribu restée en arrière, mais également avec les autres tribus du même groupe eton, échanges portant sur le sel mais également sur les femmes, ces unions consolidant les alliances locales. Le rôle des chefs de familles étendues (ndébot), et des chefs de clans était à ce moment prédominant, car ils avaient le contrôle de toutes ces transactions.

Les trocs portant sur le sel et les marchandises importées, d'une part, l'ivoire, l'ébène, et le caoutchouc d'autre part étaient déjà une conséquence, avant même l'arrivée des Allemands, de la présence des européens sur la côte, et peut être considérée comme une manifestation à distance de l'économie de marché sur l'économie locale de self sufficiency. La population douala du littoral a fait avec les Portugais jusqu'en 1820 le trafic des esclaves amenés de l'intérieur. Jusqu'en 1895, elle avait le monopole du commerce sur l'huile de palme et les palmistes, les pointes d'ivoire et le bois d'ébène également obtenus des populations de l'arrière pays, en partie selon le système des avances: les "clarks" (employés de commerce douala) remettant aux chefs de tribus un lot de marchandises à charge pour eux de rassembler les produits de traite tels que l'ivoire.

Dès cette époque on voit donc coexister en pays eton l'économie de subsistance (cueillette et cultures vivrières) qui est le propre du groupe familial restreint (foyer polygame) et une économie d'échange à laquelle le groupe étendu (ndébot) et même la tribu entière (mvog) participent, et qui est soumise à l'autorité des chefs coutumiers.

Ces échanges se sont développés à la faveur de la pénétration allemande, puis française. Ils se modifièrent cependant du fait de l'introduction de la culture du cacao qui apparut comme une marchandise de traite susceptible d'être échangée, comme les palmistes, contre des produits d'importation, les commerçants européens préférant aussi le troc au paiement en espèces, et cela, sous diverses formes, jusqu'à une date toute récente.

Cependant les palmiers, richesse naturelle et familiale, étaient répartis entre les hommes par les chefs du ndébot, qui eux-mêmes recevaient la terre du chef de tribu; au contraire, les pieds de cacao apparurent comme le produit d'un travail individuel de plantation et de soins. Travail auquel les hommes eurent tendance au début à ne s'adonner qu'en fonction de leurs besoins. Par ailleurs, l'exploitation des palmiers nécessitait la participation des femmes, en particulier pour les opérations d'extraction de l'huile, alors que celle des cacaoyers est un travail d'hommes.

En 1925, date à laquelle la culture du cacao commença véritablement à prendre son essor, on voyait donc associées plusieurs formes socio-économiques:

- 1) l'économie classique de subsistance, où les femmes jouent un rôle prépondérant (cueillette et culture des éléments essentiels de l'alimentation: bananes, manioc, macabo, arachides).
- 2) l'économie d'échange, sous deux formes: d'une part l'exploitation familiale du palmier, soumise à l'autorité clanique traditionnelle, D'autre part la production individuelle du cacao, liée à la propriété foncière et au travail de l'homme.

A titre d'exemple, le budget de trois villageois était à cette époque (1924) le suivant:

- Un chef de village, C...V..., exploitant 2.000 pieds de cacao et 200 palmiers; six femmes, avait des revenus s'élevant à 22.000 fr.CFA de 1954 (1), auxquels s'ajoutèrent cette année là une dot, touchée pour une de ses filles, de 6.000 fr. Ses dépenses, consistant essentiellement dans le paiement de l'impôt, et l'achat d'un pagne, et d'un pantalon, s'élevèrent à 4.600 fr. Ce planteur, "n'ayant pas de besoin" réduisit volontairement cette année là sa production de cacao.
- un autre planteur, ayant 50 pieds de cacao, 280 palmiers, 4 femmes, 8 enfants, eut 2.200 fr. de revenu, consacré à l'achat de quelques produits de traite, et à la constitution d'une dot pour un enfant.
- un troisième planteur avait un revenu de 2.500 fr. et des dépenses de 2.300 fr.

A cette époque, la part des palmistes dans la production apparaît ainsi comme encore importante; quant au cacao, il ne constituait encore qu'un appoint, utilisé en cas de nécessité. Sa culture n'était d'ailleurs pas encore répandue. L'ensemble du Cameroun n'en exportait que 4.000 tonnes, (contre 60.000 tonnes en 1954), payé à New-York 20 cents le kg.

3.- Structure socio-économique actuelle.

La part des différents modèles de production et de consommation s'est trouvée ainsi peu à peu modifiée, du fait de l'accroissement considérable de la production du cacao, qui a provoqué l'accélération et le développement du mouvement de circulation des richesses, ainsi qu'une répartition nouvelle des rôles économiques. C'est ainsi qu'ont pu être observés dans la tribu des Onamnye:

(1) 1 fr.CFA = 2 fr. métropolitains.

1/ la survivance de l'économie de subsistance, sous deux formes:

- la cueillette, effectuée par les femmes et les enfants. Pêche dans les rivières en saison sèche, ramassage des termites et chenilles qui jouent un rôle important dans l'alimentation, les saisons étant d'ailleurs distinguées suivant le genre d'insectes comestibles qu'elles apportent; cueillette de fruits: mangues, citrons, noisettes, goyaves, karité, papayes, avocats. Tous ces produits constituant une part notable de l'alimentation.
- les cultures vivrières traditionnelles, effectuées par les femmes, sur brûlis, dans ces portions de forêt débroussées par les hommes, chaque foyer polygame ayant ses zones de culture et ses réserves de terres. Elles sont soumises à une rotation triennale ou quadriennale et sont toujours associées: arachides, macabo, manioc, plantain, banane, canne à sucre. La moyenne cultivée par chaque femme est de 25 à 30 ares, la surface des terres consacrées à la culture dans chaque famille étant à peu près comparable. Il est à noter que la forte densité de la population dans le groupement étudié (30 hab. au km²) ne constitue pas un obstacle à la production vivrière, une partie, très faible il est vrai, (5 à 10%) étant même commercialisée.

L'unité économique, dans cette économie de subsistance, c'est le foyer, concrétisé par la cuisine; c'est à dire les individus qui mangent ensemble, les femmes cultivant en commun les terres qui leur sont affectées par le chef de famille (leur mari, ou le fils de leur mari défunt). L'autoconsommation absorbe la presque totalité du revenu, les femmes commercialisant à leur profit, lors du marché bi-mensuel, quelques poignées d'arachides, quelques bananes, un poisson, un tas de macabo.

Autre survivance de l'économie de subsistance: l'exploitation du palmier, qui fournit non seulement l'huile pour la consommation familiale, mais aussi les matériaux de base pour la construction des cases, laquelle est une tâche effectuée en commun par le groupe familial. La répartition des palmiers exploités dans la tribu est encore placée sous l'autorité des chefs coutumiers: chefs du clan ou du ndébot.

2/ la production du cacao. Mise à part une partie du traitement des graines récoltées, elle est assurée par les hommes. C'est une culture individuelle, dans la mesure où elle n'est pas soumise à l'autorité traditionnelle. Cependant, l'unité familiale au sein de laquelle on peut étudier ses formes et son rôle économique est étendue, car le revenu de la vente du cacao constitue l'ensemble des ressources monétaires dont, souvent, dispose un groupe important, tel que l'unité à la fois familiale et résidentielle, que constitue un petit groupe de cases, et qui comprend par exemple, dans le cas d'un habitant d'Evo-doula, centre du groupement Onamnye:

chef de famille: ONOMO François 35 ans

sa femme : 30 ans

trois enfants de 3, 6 et 7 ans, dont 1 fille.

deux femmes de son frère décédé, 60 ans et 45 ans.

un frère de même père, 30 ans.

la femme de celui-ci, 28 ans, et deux enfants de 1 et 2 ans.

le fils d'un ami, 10 ans, venu fréquenter l'école.

un ami, présent depuis 6 mois, cathéchiste.

Avec le montant des dots encaissées - mais il n'y a dans ce groupe qu'une fille, et de six ans, c'est avec le seul revenu de la plantation de cacao de ce villageois que doivent être acquis tous les biens de consommation. Or ils sont maintenant nombreux: produits alimentaires d'origine européenne tels que les conserves (viande, lait, sardines), le pain, le nescafé, le vin et la bière; les articles manufacturés: vêtements, ustensiles de cuisine et de ménage, linge et couverture, ainsi que les biens de consommation semi-durables: bicyclettes, phonographes, machines à coudre. C'est également avec le revenu du cacao que peuvent être effectuées les dépenses importantes: construction de cases, achats de véhicules, paiement de dot pour le fils. Celles-ci sont élevées; En 1953, sur les 2.942 individus constituant la population du groupe, on a compté 48 dots de plus de 50.000 fr., représentant au total 3.190.000 fr.CFA versés, auxquels s'ajoutent les cadeaux.

L'importance de la dot dans la vie économique est qu'elle constitue une survivance du mode coutumier de circulation des richesses, adaptée à l'économie monétaire. La différence observable actuellement est que le chef de la famille étendue n'est plus seul juge de l'opportunité et du montant des dots. On assiste actuellement à des palabres de dot qui réunissent tous les membres mâles du ndébot, et au cours desquels ils donnent leur avis sur la valeur de la femme demandée par un membre d'une autre tribu. C'est là l'une des manifestations les plus importantes de la dégradation de l'autorité coutumière: la femme est toujours considérée comme un capital, mais ce n'est plus une richesse constituant un élément du prestige et du rang du chef, Kumakuma, qui signifie à la fois riche et chef.

D'autre part, la dot représente un accroissement de capital du groupe du fait que des sommes importantes, gagnées sous forme de salaire dans des centres urbains ou exploitations européennes par certains membres du ndébot sont consacrées à l'acquisition de femmes et mises en circulation dans le groupe de tribus alliées.

Les budgets suivants, de trois planteurs d'Evodoula, montrent, par comparaison avec ceux de 1925 cités plus haut; la part importante prise par le cacao; la production de palmistes restant importante en tonnage, mais ne constituant qu'une très faible part du revenu.

Un planteur de la catégorie fiscale 1, possédant deux mille pieds de cacao, a un revenu total de 115.000 fr., dont 100.000 fr. de cacao. Il s'ajoute à ce revenu la part commercialisée de la production vivrière de ses trois femmes, soit 2.500 fr. Il a payé 80.000 fr. pour la dot de l'une de ces femmes, acheté 20 tôles pour commencer à couvrir sa case (soit 14.000 fr.).

Un autre planteur possède 500 pieds de cacao et 10 pieds de palmiers. Son revenu annuel total a été de 28.000 fr. dont 25.000 fr. pour le cacao. Son unique femme a commercialisé pour 1.000 fr. de produits vivriers.

Un troisième planteur, avec 150 pieds de cacao et 17 palmiers, ayant deux femmes, a eu un revenu annuel, en 1953, de 10.500 fr.

D'une part, le rôle de l'économie de subsistance apparaît conservé dans tous les cas: elle constitue la base de la vie du groupe. D'autre part, l'importance du revenu dû au cacao dans l'ensemble des échanges monétaires est prépondérante. Ce qui se vérifie aussi dans les apports à un marché:

cacao: 5.645 kg.	959.650 fr.
palmistes: 5.539 kg.	88.634 fr.
autres produits: (arachides et produits vivriers)	35.338 fr.
	1.083.622 fr.

4.- Le groupement tribal dans la société globale.

L'étude de la structure socio-économique d'un groupement restreint comme la tribu des Onamnye fait apparaître certains aspects de ses relations avec la société globale et de leurs conséquences. Ces relations feront l'objet de l'étude d'ensemble actuellement poursuivie dans l'ensemble de l'équipe de chercheurs.

) Une économie riche, appuyée en partie sur certaines formes traditionnelles de subsistance et en partie sur la culture de produits d'exportation, apparaît comme parfaitement compatible, en zone préforestière, avec une concentration importante de population. C'est là un fait dont il est possible de tenir compte dans l'élaboration de plans de développement. Une densité de 40 hab. au km² justifie la mise en place d'un équipement social et d'une infrastructure économique, routes et pistes. C'est ce qui est réalisé actuellement dans le groupement des Onamnye, par le Secteur de modernisation, société d'économie mixte créée dans le cadre du Plan Quadriennal.

Cette participation croissante du groupe local à l'économie de la société globale, y compris dans les relations de celle-ci avec l'extérieur (du fait de l'incidence des variations du prix du cacao par exemple sur les échanges de biens à la fois à l'intérieur du groupe local et à l'échelon régional) se traduit par une différenciation de la société tribale.

Le degré de participation de celle-ci est, dans une certaine mesure, évalué par la différenciation professionnelle. Celle-ci, dans la tribu Onamnye, est la suivante: sur 10.660 habitants, on compte, pour 2835 hommes valides adultes: 2677 planteurs, 58 commerçants et employés de commerce (clerks et market-boys), 65 percevant une solde administrative, (dont 40 en tant que chefs de groupement, assesseurs de tribunaux coutumiers, secrétaires

de chefferie), 11 agents des services techniques et sociaux (moniteurs d'enseignement, agents d'agriculture, infirmiers), 23 artisans (tailleurs, maçons, menuisiers).

A ces chiffres, il convient d'ajouter environ 1800 absents, dont la moitié d'hommes. Cette émigration peut sembler importante; en réalité, il ne s'agit pas, dans la majorité des cas, d'un départ massif des hommes dans les villes. Le mouvement des jeunes hommes de 20 à 30 ans de la brousse vers la ville ou les chantiers est certes important: dans le seul groupement d'Evodoula, sur 2942 individus recensés on compte 704 absents, dont 50% sont des hommes de cette classe d'âge, partis sur les chantiers d'Idéa - construction d'une centrale électrique, travaux publics importants - dans la grande plantation d'hévéas de Dizangué, et surtout à Douala. Beaucoup cependant reviennent, et, sur 100 hommes interrogés à Evodoula, plus de 25 avaient travaillé pendant un certain temps comme salariés provisoirement "détribalisés" avant de revenir s'installer comme planteurs dans leur tribu.

Parmi les 1800 individus absents, on note également un fort pourcentage (15%) d'enfants partis dans un établissement scolaire, quelquefois proche. Il n'est pas rare de voir un enfant quitter ses parents pour aller suivre simplement le cours moyen ou préparer le Certificat d'Etudes Primaires dans une école distante de 40 ou 50 km. Dans ce cas il habite chez des membres de son clan ou de sa tribu, ou des amis de son père.

Ces types de liaison entre ville et brousse sont intéressants, car ils permettent de repérer certains modes d'intégration dans le contexte global, et une certaine dynamique de la stratification sociale; dans le cas des travailleurs urbanisés provisoirement, par exemple, il s'agit d'une forme d'aliénation temporaire analogue à celle décrite par P. MUS sous le nom de marxisme asien: sous l'emprise de la communauté tribale encore solide, le prolétaire revient dans son village et "frappe d'annulation un temps complet de son existence". Il y a dans le cas de ces travailleurs fidélité aux modèles socio-économiques essentiels à la vie du groupe: formes de mariage par exemple, système de la dot. Même absent, il entretient certains liens avec la tribu: il envoie des cadeaux, fait des délégations de solde, accueille les jeunes de son village venus comme lui en ville pour un temps.

D'autres types d'intégration au nouveau système par mutation de formes anciennes ont été repérés au niveau du groupement d'Evodoula, leur dispersion étant par ailleurs confirmée par les sondages; en particulier les mouvements associatifs, par exemple du type "mutuelle de prêt". C'est le cas du djana. Il s'agit d'une association restreinte d'individus mettant en commun leurs ressources, afin de disposer tour à tour de la totalité des versements. Ces sociétés de prêt mutuel, que l'on trouve aussi bien en A.O.F. qu'en A.E.F. (par exemple chez les babali-bassoundi et chez les Mbochis du Moyen-Congo), et qui semblent remonter aux débuts de l'économie de traite, permettent de grosses dépenses qui seraient impossibles pour un individu seul: construction de maison, et surtout constitution d'un petit fonds de commerce de market-boy par exemple.

Autre forme d'association: les équipes de travail, qui entretiennent les plantations de cacaoyers, et qui sont constituées sur la base des liens familiaux, réunissant des membres du même ndébot ou du même clan, qui sont d'ailleurs voisins, habitants du même hameau.

Tous ces faits peuvent éclairer également le problème de la stratification sociale, qui apparaît lié à certaines adaptations à la dépendance du groupe tribal vis-à-vis de la société globale et du système d'économie mercantile. Les membres de la tribu des Onamnye recherchent des formes d'adaptation à une certaine aliénation, caractérisée par l'emprise de l'administration sur la production du cacao, entièrement contrôlée aux divers stades de la culture, de la récolte, du conditionnement et de la vente. Cette emprise apparaît par exemple dans le caractère obligatoire de l'appartenance du planteur à la Société Africaine de Prévoyance (S.A.P.), organe para-administratif pour lequel une cotisation est perçue en même temps que l'impôt. Cette dépendance du planteur est également ressentie en fonction des variations du prix d'achat du cacao en fonction des fluctuations du marché mondial.

Dans ce contexte, les hommes les plus riches, nkumakuma, qui disposent d'un certain capital en femmes et marchandises, conservent une certaine marge d'indépendance. Il est certes possible de distinguer une certaine différenciation suivant le revenu. A Evodoula, les trois catégories fiscales de planteurs correspondent à des revenus différents:

33 chefs de famille ayant en moyenne 159 pieds de cacao, c'est à dire un revenu moyen, en 1953, de 7500 fr.

11 chefs de famille ayant en moyenne 503 pieds de cacao, c'est à dire un revenu moyen de 25.000 fr.

17 chefs de famille ayant en moyenne 1.095 pieds de cacao, c'est à dire un revenu moyen de 50.000 fr.

Cette stratification est corrélative de la situation matrimoniale, les hommes les plus riches étant ceux qui ont le plus de femmes, et le plus grand prestige. Celui-ci était un facteur déterminant, autrefois, du statut social individuel, et s'évaluait par exemple à l'occasion du Bilaba, forme de potlatch par lequel se manifestait une certaine solidarité économique entre individus possédant beaucoup de richesses, c'est à dire de bium (marchandises utilisables pour le paiement des dots).

On peut observer actuellement certaines formes de solidarité entre membres de strates économiques différentes, et par exemple, un fait caractéristique à cet égard est le nombre très important des prêts en nature ou en espèce à l'intérieur du même groupe familial, surtout du ndébot. Il apparaît ainsi une forme d'entraide entre membres du groupe familial et résidentiel qui peut apparaître comme une forme de défense contre l'emprise de la société globale.

Si le statut d'homme riche tend à se dissocier de celui de chef, le prestige de la richesse étant lié à une certaine forme de participation au système économique monétaire, il n'y a pas pour autant, semble-t-il, formation d'une véritable classe de bourgeois ruraux.

Un autre mode de participation à la société globale dans un groupement rural a été repéré au niveau de la tribu des Onamnye; il est défini par le statut des employés de l'administration et des services techniques (agriculture, santé, élevage, enseignement). Souvent étrangers à la région où ils sont affectés (selon le système administratif de ségrégation) ils tendent à constituer un groupe ayant un comportement de caste; ils sont souvent tenus à l'écart, ont des difficultés à se ravitailler. Dans une région de cultures riches, leurs

revenus sont nettement inférieurs à un grand nombre de planteurs, et ils ne participent pas aux mouvements associatifs tribaux.

5.- Conclusion.

Le procès d'adaptation d'un groupe limité comme la tribu des Onamnyé du groupement d'Evodoula doit être ainsi observé dans le cadre du procès régional d'évolution, dont le début a été marqué par l'influence à distance du commerce portugais sur le littoral, qui s'est poursuivi ensuite dans le contexte de l'économie de traite allemande, et qui est caractérisé actuellement par l'emprise économique, administrative et politique de la société globale coloniale.

Seule une étude régionale interdisciplinaire du type de celle qui a été entreprise pourra permettre l'élucidation des points les plus importants, déjà repérés au cours des recherches ayant porté sur le groupe échantillon.

Etendue sur un cycle annuel complet, elle porte sur le niveau de vie de 52 familles tirées au sort, représentant 1/10 de la population totale du groupement; elle permet de définir le rythme des revenus et dépenses, la structure du budget familial, l'évolution des recettes et des dépenses suivant le cycle annuel. Cette enquête est complétée par une série de sondages portant sur la nutrition et sur l'évolution de la diététique suivant le rythme saisonnier. Parallèlement sont menées des études sur la structure de l'épargne et les utilisations de celles-ci, sous la forme de l'investissement ou de la thésaurisation.

Enfin diverses études sur les échanges à l'intérieur et à l'extérieur du groupe sont menées dans le cadre des marchés périodiques et portent sur divers aspects de la vie économique: propension à consommer, élasticité de l'offre des produits agricoles, élasticité de la demande des produits importés, mécanisme de substitution des produits importés et des produits locaux, force d'attraction du marché, comportement économique des acheteurs, etc.

Cette enquête économique jointe aux données recueillies par l'ensemble des chercheurs doit aboutir "à cette concentration sur une région culturelle des ressources de toutes les disciplines en vue de tracer un tableau d'ensemble de cette culture" selon la définition donnée par FENTON des "area studies".

CONSEIL INTERNATIONAL DES SCIENCES SOCIALES

BUREAU INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LES IMPLICATIONS SOCIALES DU PROGRÈS TECHNIQUE

Information

INTERNATIONAL RESEARCH OFFICE ON SOCIAL IMPLICATIONS OF TECHNOLOGICAL CHANGE

INTERNATIONAL SOCIAL SCIENCE COUNCIL

19, AVENUE D'ÉNA - PARIS 16^e

N
Numéro III.
Janvier 1955.

BIRISPT/Inf.3/55.

TABIE DES MATIERES

---oOo---

	Page
UNE ETUDE: Problèmes Socio-Economiques dans le "Pays du Cacao" (Cameroun et Gabon). Par J.L. Lancrey-Javal et J.C. Pauvert.	1
ENQUETES DU BUREAU: Sur les Changements Sociaux.	11
Sur les Problèmes de Pathologie Sociale.	30
CONFERENCES NATIONALES ET INTERNATIONALES	31
RECHERCHES EN COURS	33



O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N°

22624

Cpte

B